

ANTIBIOTIQUES

Meilleure éducation, meilleure utilisation.

Les communautés scientifique et médicale reconnaissent depuis deux décennies que la résistance aux antibiotiques constitue un problème mondial de santé publique, et qu'il doit être résolu, notamment par un usage approprié. Rappelons que la personne porteuse d'une infection résistante peut la transmettre.

C'est quand ses hôpitaux ont été grandement touchés en 2003-2004 par une éclosion sérieuse de *C. difficile*, résistante aux antibiotiques, que le Québec a décidé d'agir. Dès janvier 2005, les médecins et pharmaciens de la province se sont vu remettre une série de 11 guides visuels, simples, concis et faciles à consulter sur l'utilisation adéquate des antibiotiques.

Pourquoi cette initiative ? Parce que les nombreuses lignes directrices nationales et internationales dont s'inspiraient les professionnels étaient contradictoires. « Il fallait pourtant que tous les professionnels agissent dans le même sens », explique le microbiologiste-infectiologue Karl Weiss, de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et professeur à l'Université de Montréal.



« Les médecins ont pris de nouvelles habitudes en matière de prescriptions si bien que la tendance à la baisse devrait se maintenir même aujourd'hui. »

Dr Karl Weiss

Le Dr Weiss entreprenait au même moment une étude pour savoir si ces nouveaux guides atteignaient leurs objectifs. Les résultats viennent d'être publiés dans la revue *Clinical Infections Diseases* (2011). Dans l'année qui a suivi la remise des guides aux

médecins et pharmaciens, le nombre d'ordonnances d'antibiotiques a chuté de 4,2 % au Québec, alors qu'il augmentait de 6,5 % dans le reste du Canada. « Ça n'a l'air de rien, mais c'est beaucoup, soutient Karl Weiss. En plus, les médecins ont pris de nouvelles habitudes en matière de prescriptions, si bien que la tendance à la baisse devrait se maintenir même aujourd'hui. »

DES GUIDES



Environ 300 000 exemplaires de ces guides ont été distribués initialement aux médecins et aux pharmaciens. Ils ont aussi été téléchargés 200 000 fois sur le site du Conseil du médicament. La mise à jour des guides en 2009, 2010 et 2011 a également permis que les professionnels réentendent parler régulièrement de l'utilisation adéquate des antibiotiques.

Ces guides portent sur les pharyngites, otites, sinusites, bronchites, MPOC, pneumonies, rhinosinusites, infections urinaires et sur le *C. difficile*. Une deuxième série a trait à l'antibioprophylaxie prescrite aux personnes âgées et aux diabétiques lors de différentes chirurgies. Elle insiste sur la non-utilisation des antibiotiques quand le médecin soupçonne une infection virale, et sur la durée du traitement, qui devrait être la plus courte possible. Si les guides n'imposent aucune limite en matière de prescriptions, les professionnels sont toutefois encouragés à suivre strictement les consignes. Une lettre signée du ministre de la Santé du Québec, du Collège des médecins, de l'Ordre des pharmaciens et de différentes fédérations et associations médicales accompagnait l'envoi des guides pour rappeler leur importance et le changement de culture qu'ils annoncent. Elle a eu pour effet de rappeler la nécessité du combat aux professionnels et de leur adhésion aux recommandations.

L'antibiotique, le seul médicament qui menace aussi le prescripteur !

« Je dis à mes étudiants en médecine et aux médecins en pratique que l'antibiotique est le seul médicament qu'ils se prescrivent aussi à eux-mêmes, explique Karl Weiss. L'antibiotique peut en effet modifier le type de bactéries présentes dans l'environnement, modifier leur flore et potentiellement contribuer à la résistance aux antibiotiques, ce qui peut éventuellement les affecter, eux ainsi que les gens qui les entourent. La bactérie est un être vivant qui se défend, s'adapte, mute et résiste. »

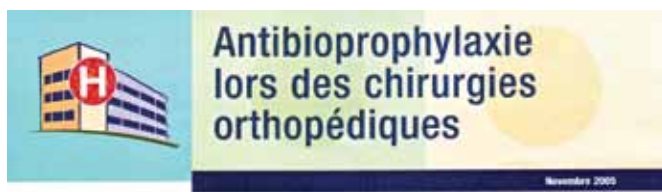
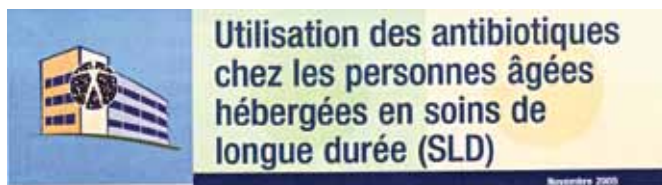
Réduction des coûts

En 2004, avant la publication des guides, la consommation d'antibiotiques per capita était de 23,3 % plus élevée dans le reste du Canada qu'au Québec. Après la diffusion des guides, l'écart entre le Québec et les autres provinces canadiennes s'est encore accru de 4,1 % et s'est maintenu durant 36 mois. Il se maintient probablement encore aujourd'hui, selon Karl Weiss, mais l'analyse des chiffres n'a pas été effectuée.

Durant la même période, le coût des ordonnances d'antibiotiques a décliné d'environ 2 000 \$ par 1 000 habitants au Québec en comparaison avec le reste du Canada, où il est resté pratiquement inchangé. « Une économie non négligeable », croit Karl Weiss, qui rappelle que le Canada est un bon élève à l'échelle internationale concernant la prescription adéquate d'antibiotiques, en avance sur plusieurs pays européens et sur les États-Unis, mais encore derrière les champions que sont les pays scandinaves.

De plus, selon les chercheurs, aucune donnée publiée n'indique que l'utilisation décroissante des antibiotiques au Québec, en comparaison avec le reste du pays, pourrait être associée à une augmentation des échecs cliniques ou à un accroissement de la morbidité infectieuse.

« Nos résultats démontrent que des guides conviviaux, au contenu scientifique rigoureux, présentés dans un format concis et attrayant, préparés par une organisation crédible, endossés par des ordres professionnels, activement promus et diffusés par différentes voies, dont l'Internet, peuvent avoir un impact soutenu sur les pratiques de prescription d'antibiotiques », concluent Karl Weiss et les auteurs associés de l'étude. ■ G. S.



Sources

Entrevue téléphonique avec Dr Karl Weiss, le 5 août 2011.

Weiss, K., R. Blais, A. Fortin, S. Lantin et M. Gaudet. « Impact of a multipronged education strategy on antibiotic prescribing in Quebec, Canada », *Clinical Infectious Diseases*, 25 juill. 2011. [En ligne : <http://cid.oxfordjournals.org/content/early/2011/07/22/cid.cir409.short>] (Page consultée le 16 août 2011.)

Pour consulter les guides cliniques en antibiothérapie : www.cdm.gouv.qc.ca/site/aid=1623.phtml

CELEXA® Un antidépresseur dur pour le cœur

Un des antidépresseurs le plus prescrits au pays, Celexa (bromhydrate de citalopram) peut provoquer des anomalies du rythme cardiaque. Sa dose maximale a été révisée, passant de 60 mg à 40 mg par jour. Elle est même réduite à 20 mg par jour pour les personnes de plus de 65 ans et pour celles qui souffrent d'un problème hépatique ou qui prennent de la cimétidine pour soulager leurs brûlures d'estomac. Quiconque souffre d'un trouble de la conduction électrique du cœur ne devrait pas en prendre du tout.

À forte dose, Celexa peut entraîner un allongement de l'intervalle QT, soit l'intervalle entre la dépolarisation et la repolarisation des ventricules. Selon la Food and Drug Administration, la prolongation maximale est de 10 millisecondes. Une dose de 60 mg de Celexa pourrait produire un intervalle impressionnant de 12,6 millisecondes.

Les troubles du rythme cardiaque peuvent être mortels. Les symptômes comprennent des palpitations, des étourdissements, des pertes de conscience ou des convulsions. Le médecin prescripteur devrait toujours s'enquérir de la présence de problèmes cardiaques et de la prise d'autres médicaments avant de prescrire Celexa.

Avoir déjà eu de faibles taux sanguin de potassium ou de magnésium est aussi un facteur prédisposant qui doit être contrôlé. L'électrocardiogramme des insuffisants cardiaques, des personnes ayant récemment subi un infarctus du myocarde ou souffrant de bradyarythmie ou d'insuffisance hépatique doit être étroitement surveillé.

Nul ne peut interrompre subitement son traitement de Celexa ni en modifier la dose sans en parler d'abord à son médecin. Les symptômes de retrait peuvent être assez importants. Le médecin devra s'assurer

que la dépression demeure maîtrisée d'une manière ou d'une autre.

Rappelons la mise en garde émise par Santé Canada en 2004 selon laquelle Celexa et les antidépresseurs de la même classe, c'est-à-dire les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS), ne sont pas indiqués pour les enfants ou les adolescents en raison d'un risque accru de comportements suicidaires et d'automutilation. **G. S.**

Sources

Lundbeck Canada inc. et Santé Canada. « Renseignements importants en matière d'innocuité approuvés par Santé Canada concernant Celexa (citalopram), communiqué, janvier 2012. [En ligne : www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/medeff/advisories-avis/prof/_2012/celexa_2_hpc-cps-fra.php] (Page consultée le 5 mars 2012.)

Santé Canada. « Renseignements importants sur l'innocuité de Celexa : Mise en garde concernant le risque de changements comportementaux et émotifs, voire d'automutilation, chez les patients traités par un ISRS ou un autre antidépresseur de nouvelle génération », communiqué, mai 2004. [En ligne : http://hc-sc.gc.ca/dhp-mps/medeff/advisories-avis/prof/_2004/celexa_hpc-cps-fra.php] (Page consultée le 5 mars 2012.)

ZOCOR® Baisse de la dose aux USA

La Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis a revu à la baisse la dose quotidienne maximale de Zocor (simvastatine), un hypolipidémiant de la famille des statines. Elle passe de 80 mg à 60 mg par jour. « Les patients prenant 80 mg de simvastatine par jour ont un risque accru de myopathie comparativement à ceux qui en prennent des doses plus faibles ou qui utilisent d'autres médicaments de la même classe, écrit la FDA. Ce risque semble être plus élevé durant la première année de traitement. » L'interaction avec d'autres médicaments serait souvent en cause.

La dose de 80 mg ne peut être maintenue que chez les patients qui prennent ce médicament depuis plus de 12 mois, sans myopathie apparente (dégénérescence du tissu musculaire), précise la FDA. En plus, elle ne devrait pas être prescrite à de nouveaux patients ni à ceux qui en prennent déjà à des doses plus faibles.

La FDA publie une liste de médicaments à éviter avec Zocor, notamment l'érythromy-

line, l'itraconazole, la clarithromycine, la néfazodone, la cyclosporine et le posaconazole. L'organisme recommande également de petites doses de Zocor en combinaison avec l'amiodarone, le vérapamil, l'amlodipine et la ranolazine. La FDA a aussi révisé à la baisse les doses de Vytorin et de Simcor.

Vérification faite auprès de Santé Canada, la dose de 80 mg de Zocor peut encore être utilisée chez nous, mais « seulement pour les patients à risque de subir des complications cardiovasculaires et qui n'ont pas atteint l'objectif de leur traitement à des doses plus faibles », nous explique-t-on. L'étiquetage précise que la dose maximale ne doit être prise que lorsque les avantages l'emportent sur les risques. Santé Canada prendra d'autres mesures au besoin. **G. S.**

Sources

US Food and Drug Administration. « FDA Drug Safety Communication: New restrictions, contraindications, and dose limitations for Zocor (simvastatin) to reduce the risk of muscle injury », 15 déc. 2011. [En ligne : www.fda.gov/Drugs/DrugSafety/ucm256581.htm] (Page consultée le 14 mars 2012.)

Demande d'information à Santé Canada le 14 mars 2012.